



Fiche de données de sécurité

United Phosphorus, Inc.

Date d'émission 18-déc.-2017

Date de révision 18-déc.-2017

Numéro de révision: 1

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Tricor 75 DF Herbicide (CANADA)

Autres moyens d'identification

Code du produit 12U-144C

Numéro(s) d'enregistrement PMRA 30661

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide.

Utilisations déconseillées Activities contrary to label recommendation

Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

United Phosphorus Inc.
630 Freedom Business Center
Suite 402
King of Prussia, PA 19406

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-800-438-6071

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: (800) 424-9300 (24hrs) or (703) 527-3887

Medical: Rocky Mountain Poison Control Center
(866) 673-6671 (24hrs)

2. Identification des dangers

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

This chemical is not considered hazardous by the 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.122)

Éléments d'étiquetage

APERÇU EN CAS D'URGENCE

Aspect Lumière Beige **État physique** granulaire **Odeur** sucrée Moisi

Dangers sans autre classification (HNOC)

AUTRES INFORMATIONS

- Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- Très toxique pour les organismes aquatiques
- Peut être nocif par contact cutané

3. Composition/informations sur les composants

Nom chimique	No.-CAS	% en poids	Secret industriel
--------------	---------	------------	-------------------

Kaolin	1332-58-7	8.6	
Metribuzin technical	21087-64-9	75	

Si le numéro CAS est « propriétaire », l'identité chimique précise et le pourcentage de la composition sont retenus au titre de secrets industriels.

4. Premiers secours

PREMIERS SECOURS

Contact oculaire	Jugez l'oeil ouvert et le rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Enlevez les verres de contact, si le présent, après 5 minutes alors continuez de rincer l'oeil. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.
Contact avec la peau	Rincez la peau immédiatement par l'abondance de l'eau pendant 15-20 minutes. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.
Inhalation	Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably mouth-to-mouth if possible. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Ingestion	Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus importants Aucune information disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Aucune information disponible. Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction appropriés Aucune information disponible.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucune information disponible.

Produits de combustion dangereux

Les nuages de poussière produits pendant la manipulation et/ou le stockage peuvent former les mélanges explosifs avec de l'air. Les caractéristiques de coup de poussière varient avec la dimension particulaire, la forme de particules, la teneur en eau, les. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes de soufre. Méthylmercaptop. Amines.

Données d'explosion

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Utiliser un équipement de protection individuelle. Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consultez un spécialiste de normalisation pour déterminer l'état approprié ou les conditions de reportage locales pour l'aide dans la disposition de rebut de caractérisation et/ou de déchets dangereux et tout autre vacarme de liste de conditions les laisu.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Tenir hors de portée des enfants. Lorsqu'elles sont dispersées dans l'air, les poussières fines peuvent s'enflammer. Éviter la formation de poussière dans les endroits clos. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé.

matières incompatibles ketones. Aldéhydes.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Directives pour l'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL
Kaolin	TWA: 2 mg/m ³ particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable fraction	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction
Metribuzin technical	TWA: 5 mg/m ³	(vacated) TWA: 5 mg/m ³

Contrôles techniques Douches. Douches de sécurité, stations lave-œil et systèmes d'aération. THESE WORKERS MUST REFER TO PRODUCT LABELING AND DIRECTIONS FOR USE IN ACCORDANCE WITH EPA WORKER PROTECTION STANDARD 40 CFR PART 170.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Le contact visuel devrait être évité par l'utilisation des lunettes de sécurité chimique, ou un bouclier de visage choisi en vue de le potentiel d'exposition.

Protection de la peau Porter des gants/des vêtements de protection. Socks and footwear.

Protection respiratoire La ou l'exposition aéroportée est probable l'utilisation NIOSH a approuvé l'équipement de protection respiratoire approprié au matériel et/ou à ses composants. Le plein équipement de facepiece est recommandé et, si utilisé, remplace le besoin de lunettes de bo.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et le visage avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique granulaire

Aspect Lumière Beige

couleur Aucune information disponible

Odeur sucrée Moisi

Propriété VALEURS Remarques/ • Méthode

pH 8.9 (1% aq)

Point de fusion/point de congélation 9.9 °C / 50 °F

Point/intervalle d'ébullition Aucune information disponible

Point d'éclair	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limite d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
pression de vapeur	1.2 X 10 ⁻⁷ mmHg @ 20 C
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Hydrosolubilité	Aucune information disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible
Viscosité, cinématique	Aucune information disponible
Viscosité dynamique	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible

AUTRES INFORMATIONS

Point de ramollissement	Aucune information disponible
masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune information disponible
densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Sustained temperatures above 100 F.

matières incompatibles

ketones. Aldéhydes.

Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes de soufre. Amines. Methyl mercaptans.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Metri/TriCor DF-Acute oral LD50 rat = 2379 mg/kg (male) 2794 mg/kg (female) Acute dermal LD50 rabbit = >5,000 mg/kg Eye - rabbit = Minimal irritation to the conjunctiva was observed with all irritation resolving within 4 days. Skin effects- rabbit = Not a dermal irritant

Metribuzin - In a three week dermal toxicity study, rabbits were treated with metribuzin at doses of 40, 200, and 1000 mg/kg for 6 hr/dy, 5 dys/wk. The high dose evidence of increased cholesterol levels and liver enzyme function was noted. Thyroxine levels were increased at doses of 200 mg/kg and above. All of these effects were slight and reversible. The NOEL was 40 mg/kg. In subacute inhalation studies, rats were exposed to aerosol

concentrations of metribuzin ranging from 31 to 745 mg/cubic meter for 6 hr/dy, 5 dys/wk, for 3 weeks. Effects observed included behavioral changes, decreased body weight gains, liver enzyme induction and organ weight effects. The NOEC was 31 mg/cubic meter. Oral LD50 (rat) = 2,194 mg/kg Dermal LD50 (rat) = >5,000 mg/kg Inhalation LC50 (4 hr rat) = 0.709 mg/L

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation.
Ingestion	PEUT ÊTRE NOCIF PAR INGESTION.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation	Aucune information disponible.
Effets mutagènes	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a classifié un des ingrédients comme cancérogène.
Effets sur la reproduction	Indisponible.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible.
Effets sur certains organes cibles	foie, Système respiratoire, Système nerveux central (SNC), Thyroïde.
Danger par aspiration	Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité - Informations sur le produit

DL50 orale	2379 mg/kg (rat)
DL50 cutanée	> 5000 mg/kg (rat)
CL50 par inhalation	Aucune information disponible

12. Informations écologiques

écotoxicité

Do not apply directly to water to areas where surface water is present or to intertidal areas below the mean high water mark. Do not clean equipment or dispose of equipment washwater in a manner that will contaminate water resources or arable land. Do not apply when weather conditions favor drift from treated areas.

Persistance/dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Autres effets indésirables

Aucune information disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non Les pertes de pesticide sont intensément dangereuses. La disposition inexacte du pesticide

utilisés	ou du rinsate excessif est une violation de loi fédérale. Si les pertes ne peuvent pas être débarrassées par utilisation ou selon l'instruction d'étiquette, entrez.
Emballages contaminés	Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

14. Informations relatives au transport

<u>DOT, États-Unis</u>	Non réglementé
<u>TMD</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG/IMO</u>	Non réglementé

15. Informations réglementaires

Ce produit chimique est un produit pesticide enregistré par l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis. Il est soumis à certaines exigences d'étiquetage conformément à la loi fédérale des États-Unis relative aux pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations de danger exigé pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes des produits chimiques autres que les pesticides sur le lieu de travail. Les informations de danger à porter obligatoirement sur l'étiquette du pesticide sont les suivantes :

Inventaires internationaux

USINV	N'est pas conforme
DSL/NDSL	N'est pas conforme
EINECS/ ELINCS	N'est pas conforme
ENCS	N'est pas conforme
Chine	N'est pas conforme
KECL	N'est pas conforme
PICCS	N'est pas conforme
AICS (Australie)	N'est pas conforme
TSCA	N'est pas conforme

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales

SARA 313

Section 313 of Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA). This product contains a chemical or chemicals which are subject to the reporting requirements of the Act and and Title 40n of the Code of Federal Regulations, Part 372:

Classification de danger SARA

311/312

Danger aigu pour la santé

oui

Danger chronique pour la santé	NO
Danger d'incendie	Non
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CERCLA
Sans objet

CERCLA
SARA Product RQ 0

RCRA
Information sur les pesticides

Réglementations des États-Unis par État
Sans objet

State Right-to-Know
Sans objet

Réglementations internationales
EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette
EPA, États-Unis, numéro PMRA 30661
d'enregistrement de pesticide

16. Autres informations

NFPA **SANTÉ** 1 **inflammabilité** 1 **Instabilité** 0 **Danger physique** -

Date d'émission 18-déc.-2017
Date de révision 18-déc.-2017

Sommaire de la révision
Add to system

Avis de non-responsabilité

United Phosphorus, Inc. believes that the information and recommendations contained herein (including data and statements) are accurate as of the date hereof. NO WARRANTY OF FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE, WARRANTY OF MERCHANTABILITY, OR ANY OTHER WARRANTY, EXPRESSED OR IMPLIED, IS MADE CONCERNING THE INFORMATION PROVIDED HEREIN. The information provided herein relates only to the specific product designated and may not be valid where such product is used in combination with other materials or in any process. Further, since the conditions and methods of use are beyond the control of United Phosphorus, Inc. and United Phosphorus Inc. expressly disclaims any and all liability as to any results obtained or arising from any use of the product or reliance on such information.

Fin de la FDS